Image not found or type unknown

indemnisations fin de CDDs

Par **davidg**, le **11/03/2012** à **23:18**

bonsoir,

je viens d'effectuer 2 cdds, l'un apres l'autre.
suite a ces 2 cdds, mon ex-employeur m'a propose un CDI que j'ai refuse. j'ai un autre CDI.

ai je droit a des indemnites sur les CDDs? quelles sont elles?

d'avance merci,

david

Par **P.M.**, le **11/03/2012** à **23:30**

Bonjour,
Si l'employeur vous a fait la proposition du CDI par écrit et qu'il soit pour un poste équivalent, vous perdez l'indemnité de précarité, si vous y aviez droit, uniquement sur le dernier CDD...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés